CAP INFO votre journal - n°6

Ville de
Chantonnay
"L'élan naturel"

Avril
2010

→ Zoom sur **Dossier**
Le sport

→ Urbanisme
L'éco-quartier : le projet dévoilé

→ Jumelage
40 ans d'amitié
avec Ebermannstadt

Sommaire

3 ÉDITO

4 ENVIRONNEMENT

Diminuer l'usage des pesticides

5-7 URBANISME

L'éco-quartier, le projet dévoilé

8-11 ZOOM SUR

Les équipements sportifs

12-13 LE SPORT

12 Chantonnay se prépare aux Championnats de France de Cyclisme sur Route

13 R4JC, la reconnaissance des randonnées.

14-15 COMMUNICATION

Tous au numérique

16 SOLIDARITÉ

Résidences les Cornouillers et les Prunelles .
Le Clos du Tail, de nouveaux services

17-18 CULTURE

17 Bibliothèque, nouveau service

18 Bonchamps ou la force du pardon

Le Cirque Rech Juniors

19 LE TOURISME

Village Vacances,

Échange avec l'Office de Tourisme de Crépu en Valois.

20-21 LE JUMELAGE

40 ans d'amitié entre Ebermannstadt et Chantonnay

22 SAINT PHILBERT DU PONT CHARRAULT

Le Foyer Rural

23 ÉTAT CIVIL

24 RETOUR EN IMAGES

25 EN BREF

26 INFOS DIVERSES

27 Agenda

Éditorial

Après le tragique passage de la tempête Xynthia, toutes mes pensées vont vers les victimes de cette catastrophe et vers les familles sinistrées qui ont tout perdu.

Je tiens à remercier tous les Chantonnaisiens qui se sont mobilisés et ont fait preuve d'une grande générosité et d'une grande disponibilité pour prêter main-forte. Je pense aux Sapeurs Pompiers, aux secouristes, aux associations et à ceux qui ont fait don de matériels divers acheminés par les services municipaux chaque jour sur la côte.

Le Conseil Municipal a voté une subvention pour aider les communes de la Faute et de l'Aiguillon dans sa séance extraordinaire du 15 mars dernier.

J'ai beaucoup apprécié le mot réconfortant envers les Vendéens de nos amis d'Ebermannstadt au lendemain de cette catastrophe. Nous aurons le plaisir de les accueillir du 23 au 25 mai prochain pour fêter le 40ème anniversaire de notre jumelage que nous faisons vivre régulièrement dans les écoles et les associations. J'espère que de nombreux Chantonnaisiens vont participer à ces festivités qui vont renforcer les liens d'amitié tissés entre les habitants de nos deux villes depuis le 12 avril 1970.

En dehors des échanges culturels, sportifs et ludiques, cette rencontre est toujours l'occasion d'échanger avec les Élus d'Ebermmanstadt.

Nous évoquerons ainsi la démarche de développement durable que nous avons mise en place et notamment le futur éco-quartier des Bouales conçu dans une logique de respect de l'environnement. Ce quartier du futur sera adapté aux nouveaux modes de vie et intègrera des espaces publics de qualité.

D'autre part, nous poursuivrons notre plan de désherbage et continuerons d'appliquer les bonnes pratiques environnementales d'entretien des voies communales et des trottoirs : le respect de l'environnement c'est aussi savoir accepter quelques herbes ici et là !

L'arrivée du printemps c'est aussi l'occasion de redécouvrir notre ville sous ses meilleurs atouts, à l'occasion des différentes manifestations qui égayeront la vie des Chantonnaisiens dans les mois qui viennent : la Foire-Exposition, la Randonnée 4 jours en Chantonnay Vendée ou les Championnats de France seront autant de rencontres conviviales auxquelles nous sommes très attachées.

Bon printemps à tous.

Gérard VILLETTE
Maire de Chantonnay
Vice Président du Conseil Général

Diminuer
l'usage des pesticides

La qualité de l'eau et la règlementation incitent les communes, les particuliers à changer leurs pratiques d'entretien des espaces. Le plan de désherbage communal est un outil qui permet aux collectivités de limiter l'usage des pesticides.
Pour aller plus loin, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Plaine de Luçon, en partenariat avec le CAUE de la Vendée, à invité les communes des bassins versants de l'Angle Guignard et de la Vouraie, et les communes limitrophes a une journée d'échange. 18 collectivités représentées par 43 agents ou élus ont participé à cette journée le 4 mars à Chantonnay.

La matinée a été consacrée au désherbage alternatif avec la présentation de la qualité de l'eau sur le secteur et un état des pratiques des communes (matériel, techniques...) par Malika HAMON de Vendée Eau. Un échange entre communes a permis de comparer les différentes approches pour réduire l'usage des désherbants : tonte, rotofil, désherbeur thermique à gaz.

Aussi, une démonstration de matériel à eau chaude (Waipuna), à vapeur (Electroclean) et le témoignage de Mr François Papin de la CC de Pouzauges sur leur démarche pour acheter un matériel similaire a permis de montrer des exemples de matériel sur le marché et de rappeler que ces techniques ne sont qu'un moyen parmi d'autres pour gérer les espaces communaux.
En effet, l'après-midi, Aline Allard et Gaëtane de la Forge du CAUE avec Bernard Brion et Jacky Roy des espaces verts de Chantonnay ont montré l'intérêt des plantes vivaces aussi bien dans les parterres qu'en pieds de mur : un pied de mur planté n'est plus à traiter chimiquement.

Pour terminer, Mr Leglat, Adjoint Délégué aux Espaces Verts, à travers les actions menées par la commune pour sensibiliser les particuliers, rappelait : *"il faut faire preuve de pédagogie, des rappels réguliers aux habitants, des bonnes pratiques devraient être faits à travers différents supports : bulletins communaux, actions sur le terrain..."*

Et oui, avec les beaux jours qui arrivent, la ratisse doit aussi être de sortie...

L'éco-quartier
le projet dévoilé !

Parce que l'environnement est au cœur des préoccupations de tous, la ville de Chantonnay a décidé à la fin de l'année 2008, de créer un éco-quartier. Un site de 15 ha, situé au nord de l'agglomération, accueillera bientôt 100 à 120 logements. Après une année de travail et de concertation avec les Chantonnaisiens, le projet des tranches 1 et 2 du lotissement est prêt à être dévoilé.
C'est dans le secteur des Bouales, à proximité des zones commerciales et en lien avec le centre-ville, que la ville de Chantonnay a décidé de créer un quartier tourné vers le développement durable. Cette démarche s'inscrit dans le plan développement durable «Chantonnay, Ville exemplaire à l'horizon 2015» mis en place par les élus de la Ville en 2009.

L'éco-quartier proposera une offre foncière variée avec des lots d'une superficie allant de 305 à 1 100 m². Le lotissement sera réalisé en 3 tranches. Les tranches 1 et 2 comprendront 51 lots destinés à recevoir des constructions individuelles. Ce large choix de parcelles proposé aux futurs acquéreurs, permettra à chacun de composer son projet en fonction de ses attentes.

L'éco-quartier et le Pass Foncier

Parce que l'éco-habitat doit être accessible à tous, la Ville de Chantonnay a souhaité rendre éligible cet éco-quartier au dispositif Pass Foncier. Accessible sous condition de ressources, ce dispositif permet de bénéficier d'une prime d'accession à la propriété (3 000 € à 4 000 €), d'une majoration du prêt à taux zéro et du prêt Pass Foncier ainsi qu'un remboursement de la TVA de 19,6% à 5,5%.

L'éco-quartier, un pari sur l'avenir

L'éco-quartier s'appuie sur une démarche environnementale affirmée. Il s'agit ainsi d'adapter l'urbanisme aux nouveaux modes de vie.
Ainsi, l'urbanisation du quartier a été réfléchie dans le respect de l'environnement naturel des Bouales. Le nouveau quartier sera totalement intégré dans la trame végétale existante : centré autour du chemin creux, le lotissement laissera une large place aux espaces verts. Le bassin d'orage, au nord du lotissement, intégrera un espace de jeux pour les enfants. Les stationnements proposés dans le quartier permettront aux véhicules de laisser plus de place aux piétons et aux cyclistes.

Le futur lotissement a été conçu de manière à garantir à tous un ensoleillement maximum, notamment en réalisant un lotissement en forme d'amphithéâtre ainsi qu'en réfléchissant sur les règles d'implantation des bâtis sur les parcelles.
Les futurs propriétaires pourront bénéficier d'un accompagnement auprès d'un architecte. Chacun d'entre eux pourra ainsi concrétiser son projet, avec l'aide de professionnels, même si le choix du maître d'œuvre restera libre. L'accompagnement proposé consiste à conseiller le futur habitant dans la réalisation de sa construction, mais également dans sa démarche de performance énergétique : réflexion sur les modes d'énergies alternatifs, la compacité des constructions, l'isolation, la disposition des pièces...

L'agenda de l'éco-quartier

- Mars 2010 : dépôt du permis d'aménager un lotissement
- Mai 2010 : Ouverture à la consultation des plans et du règlement du lotissement.
- Septembre 2010 : Démarrage des travaux de viabilisation du lotissement (tranche 1) et ouverture des réservations (tranches 1 et 2).
- Décembre 2010 : dépôt des premiers permis de construire

L'éco-quartier

Plan de composition

Carte d'identité de l'éco-quartier

- Nom : l'éco-quartier du Fief des Bouales
- Situation géographique : Nord-Ouest de Chantonnay, entre la RD137, la voie SNCF et le lotissement du Fief du Moulin
- Superficie (tranches 1 & 2) : plus de 6 hectares
- Nombre de lots (tranches 1 & 2) : 51 lots et 2 îlots
- Surface des lots (tranches 1 & 2) : de 305 m² à 1100 m²
- Pourcentage d'espace vert (tranches 1 & 2) : 25 %

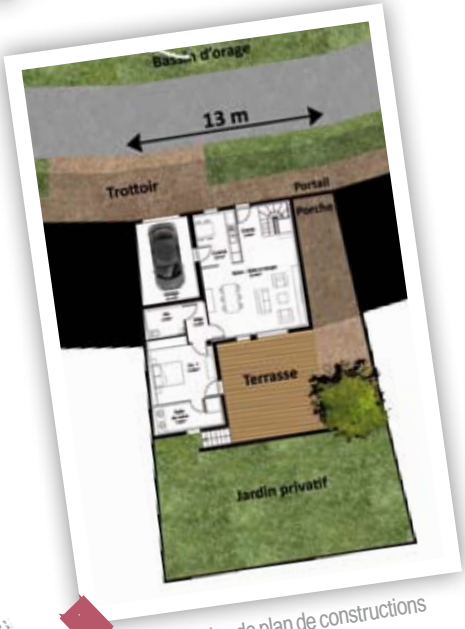

Exemples de plan de constructions (C. GAUTHIER)

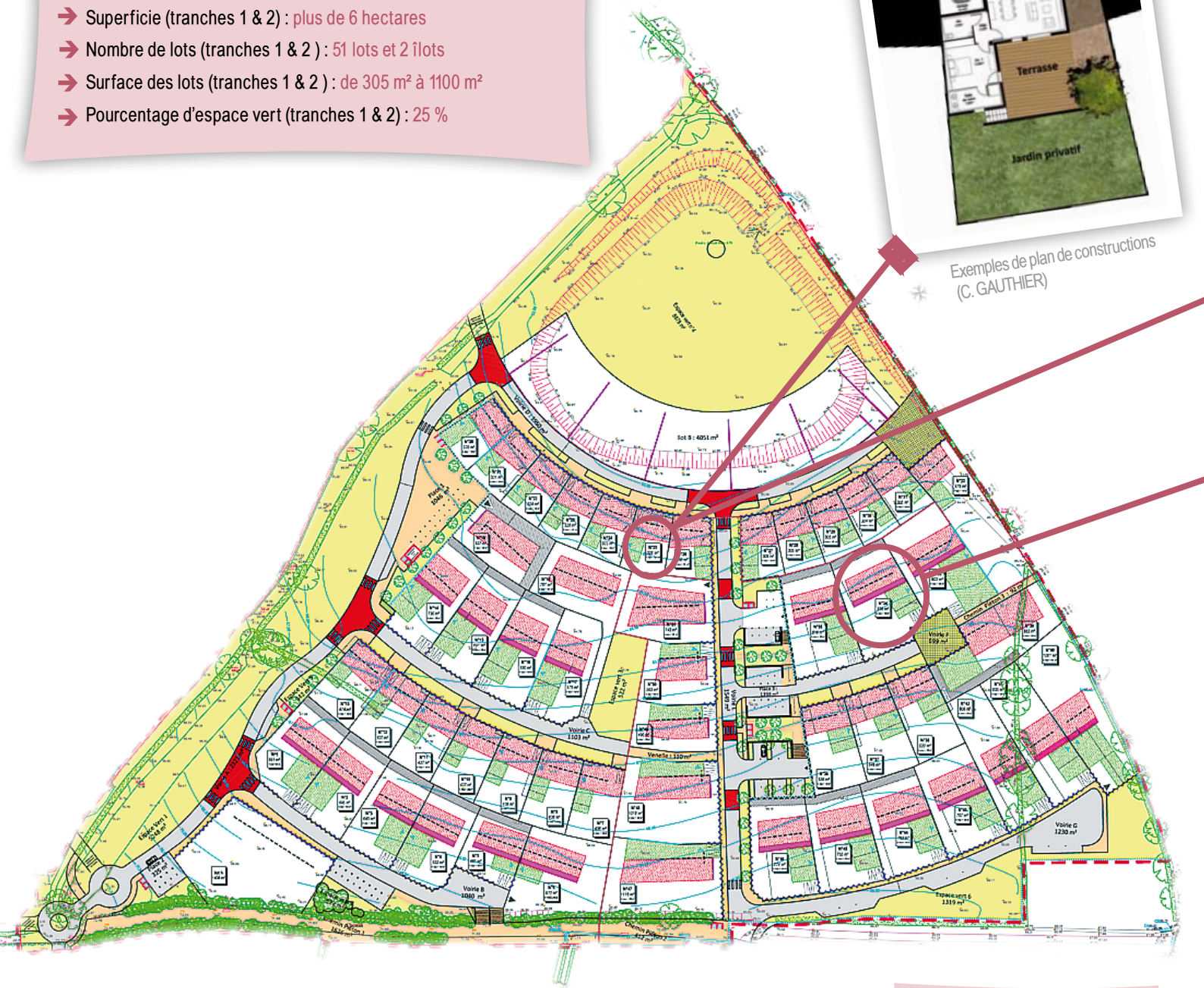

Vivre dans l'éco-quartier du Fief des Bouales c'est pouvoir :

- Construire une maison respectueuse de l'environnement
- Réaliser d'importantes économies financières en diminuant ses consommations énergétiques
- Réaliser une construction de qualité, qui correspond à son mode de vie
- Profiter d'un cadre de vie préservé et accueillant, au cœur de la nature

Pour en savoir +

Service Urbanisme

02.51.94.49.15

urbanisme@ville-chantonnay.fr

Exemples de plan de constructions
(C. GAUTHIER)

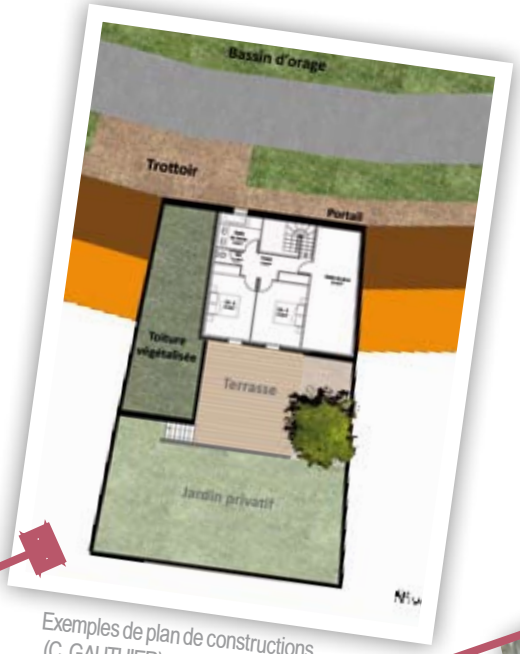

Exemples de plan de constructions
(C. GAUTHIER)

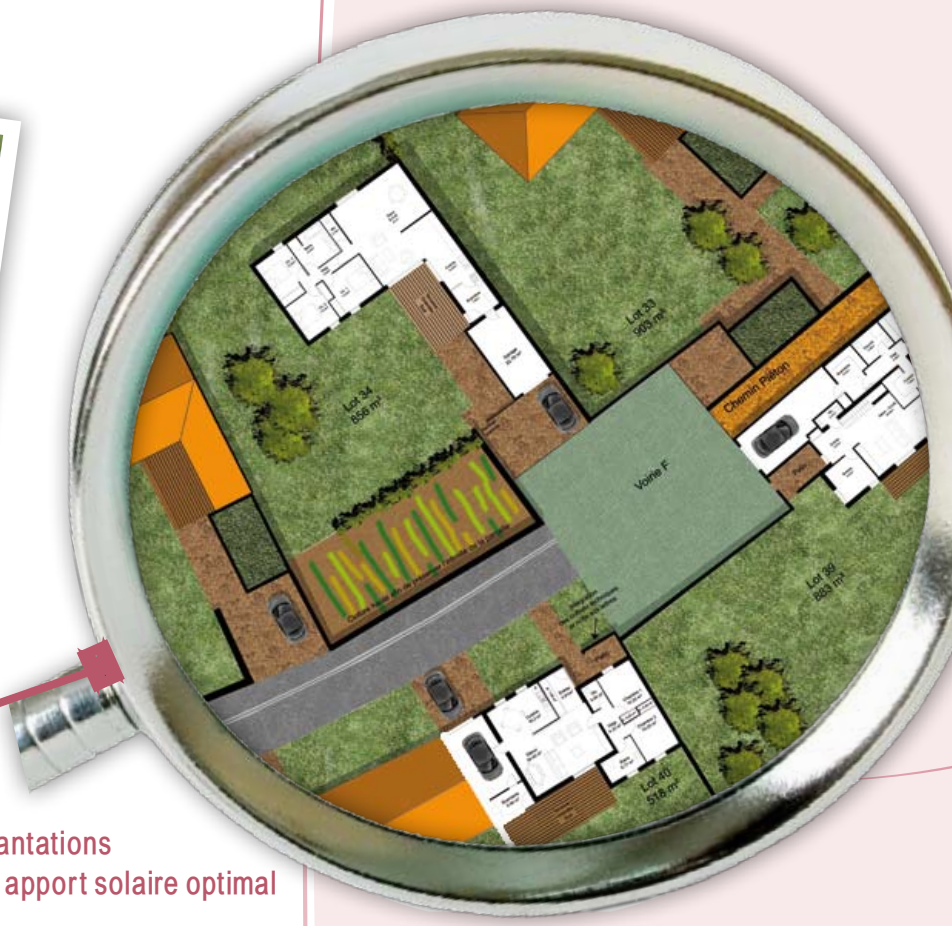

Mise en situation des implantations des constructions pour un apport solaire optimal et une intimité préservée.

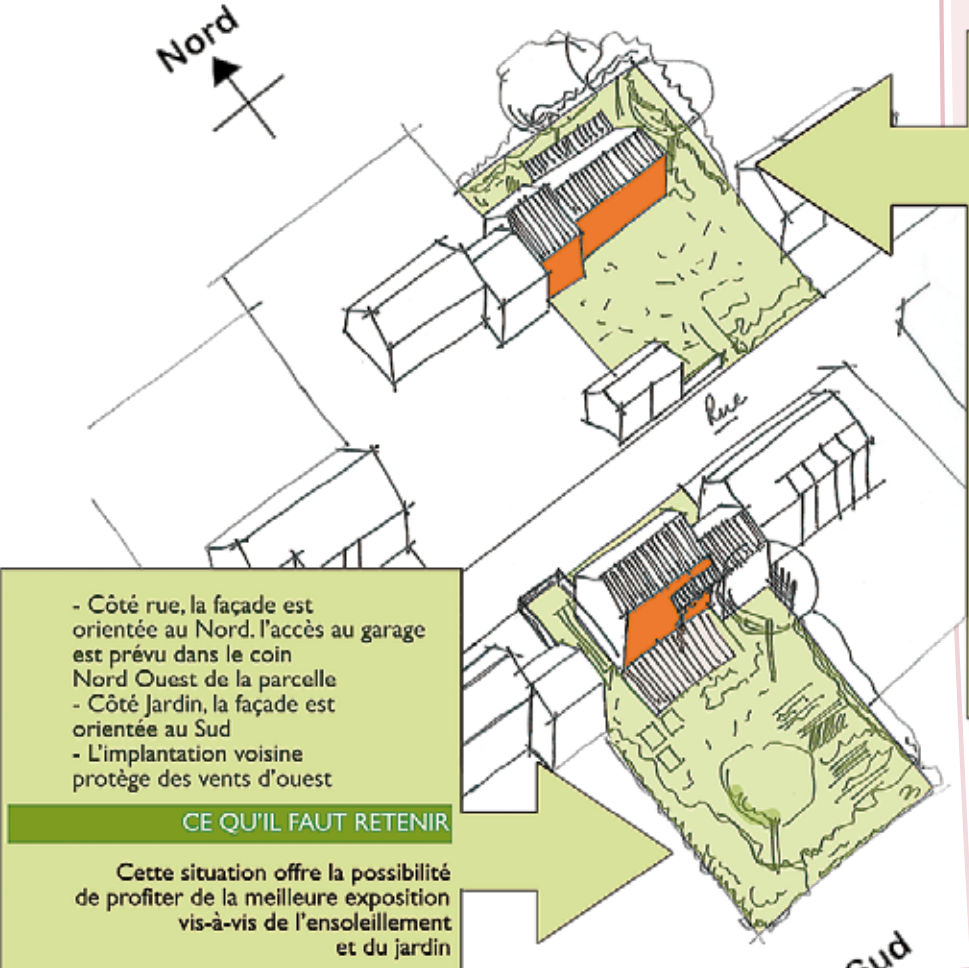

- La façade est orientée au Sud coté Rue
- L'accès au garage est prévu dans le coin Sud-Ouest de la parcelle
- Coté jardin, la façade est orientée au Nord

CE QU'IL FAUT RETENIR

Dans cette situation, une maison de plain pied est préférable à une maison à étage, afin de limiter l'ombre portée de la maison.

L'implantation de la maison en retrait de la rue permettra de dégager un espace devant la façade Sud qui ne soit pas au ras de la Chaussée. L'intimité de cette façade pourra être assurée par l'implantation d'une aile au bâtiment, d'un batiment annexe, d'un mur de clôture haut ou d'une plantation

- Côté rue, la façade est orientée au Nord. l'accès au garage est prévu dans le coin Nord Ouest de la parcelle
- Côté Jardin, la façade est orientée au Sud
- L'implantation voisine protège des vents d'ouest

CE QU'IL FAUT RETENIR

Cette situation offre la possibilité de profiter de la meilleure exposition vis-à-vis de l'ensoleillement et du jardin

Zoom sur ... Les équipements sportifs ...

45	C'est le nombre d'associations sportives
25	C'est le nombre de disciplines sportives proposées
2 270	C'est le nombre de licenciés sportifs

Jean-Jacques Delaye
Adjoint au Maire délégué aux Sports

Le service des Sports

Le service municipal des Sports est le principal interlocuteur pour tous les pratiquants sportifs à Chantonnay. Il intervient dans différents secteurs : le sport scolaire, l'animation sportive, les équipements sportifs, ainsi que l'aide et le soutien aux clubs sportifs.

Ses missions :

- Il élabore les plannings et suit la mise à disposition des équipements sportifs municipaux pour les différents utilisateurs : groupes scolaires, associations, services municipaux.
- Il organise l'accueil, l'entretien et la maintenance des installations.
- Il participe à la réflexion sur la construction et l'amélioration du patrimoine sportif.
- Il apporte un soutien à la fois logistique, matériel et humain aux associations sportives dans le cadre de leurs pratiques.
- Il participe, avec les associations, à l'organisation de manifestations sportives.

La Ville consacre une part importante de son budget.

La Ville consacre 5% de son budget aux Sports, soit 741 748 euros par an.

- 112 200 euros d'aides directes (subventions) sont attribuées pour l'année 2010 aux associations sportives.

- 629 548 euros sont consacrés à l'entretien, à la rénovation des installations sportives et aux aides indirectes (mise à disposition gratuite des équipements sportifs et de moyens humains) attribuées aux clubs Chantonnaisiens.

Service des Sports

Place de la Mairie
85110-CHANTONNAY
Tél. : 02.51.94.49.16
Sport.enseignement@ville-chantonnay.fr
Sport.enseignement1@ville-chantonnay.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Les équipements sportifs

La Ville est propriétaire de la plupart des installations sportives situées sur son territoire dont elle s'est dotée au fil du temps. Les gymnases municipaux et salles spécialisées permettent une pratique sportive variée et confortable.

Les équipements qui accueillent toute l'année les scolaires et les associations sportives :

- 2 gymnases
- 1 salle omnisports,
- 3 stades de football - 6 terrains,
- 1 piste d'athlétisme,
- 1 piscine avec 1 bassin et une pataugeoire,
- 1 boulodrome,
- 3 courts de tennis couverts et 2 courts extérieurs,

Les Clubs sportifs

Une quarantaine de clubs sont présents à Chantonnay, ce qui se traduit par une offre variée d'activités sportives : aquagym, tennis, arts martiaux, activités de danse et de remise en forme, cyclisme, sports collectifs...

Ces activités sont accessibles à tous les âges. Du loisir à la compétition, de la détente à la performance, chacun pourra trouver un type de pratique correspondant à ses envies.

Chaque semaine environ 700 enfants profitent de la piscine de Chantonnay

La piscine municipale

La piscine municipale accueille différents utilisateurs : les groupes scolaires, les associations, le public. Dans le cadre de l'enseignement de la natation, la ville de Chantonnay accueille près de 700 enfants de la maternelle au lycée, toutes les semaines. Ainsi, 28 heures hebdomadaires sont dispensées, par les trois éducateurs sportifs de la ville titulaires du brevet d'État (BEESAN), à l'apprentissage de la natation.

7 agents municipaux veillent au bon fonctionnement de la piscine.

- 3 agents municipaux assurent l'accueil et l'entretien des sanitaires et des vestiaires,
- 1 agent du service Technique assure la maintenance et l'entretien des plages,
- 3 maîtres nageurs mettent en place des projets pédagogiques en direction des écoles primaires. Ils dispensent l'enseignement de la natation aux enfants des écoles primaires de Chantonnay et des écoles du canton. Ils effectuent également des missions de surveillance des différents publics.

Retrouvez toutes les informations dans la plaquette la piscine.

Le sport, ensemble,

C'est aussi à Chantonnay qu'un grand nombre de manifestations rassemblent régulièrement les amoureux de la pratique sportive, de tous âges et de tous niveaux parmi elles : les 4 Jours en Chantonnay Vendée, La Vendée Verte, tournois de basket ou de football, etc.

Chantonnay Ville sportive ...

- 1997 - Chantonnay, ville étape du Tour de France,
- 1999 - Tour de l'Avenir,
- 2006 - Championnats de France de Cyclisme sur Route
- 2008 - Tour de Vendée,
- 2009 - Championnats de France VTT Marathon
- 2010 - Championnats de France de Cyclisme sur Route

mais aussi :

- La Randonées 4 jours en Chantonnay Vendée, la Vendée Verte, le Trail du Champ du Loup etc.....

Zoom Sur ...Les équipements sportifs ...

Où se trouvent les équipements Sportifs municipaux ?

Stade des Croisettes

Année de construction : 1964 - Piste d'Athlétisme
1968 - Plateau E.P.S.

Équipement :
- 2 terrains de Foot :1 gazon et 1 stabilisé éclairés
- 1 Plateau entraînement (hand-volley-basket)
- 1 Pas de Tir à l'Arc
- 1 Piste d'athlétisme : 7 couloirs
- 2 Aires de sauts
- 4 aires de lancer (2 javelots – 2 poids) – 1 aire de lancer collective
- 6 vestiaires dont 2 vestiaires arbitre.

Associations sportives utilisant le stade :
- Patriote Football - Vélo-Club Chantonnaisien - Tir à l'Arc

Institutions scolaires utilisant le stade :
- Collège St-Joseph
- Lycée Sainte-Marie
- Maison Familiale

Salle Maurice Caignon

Capacité : 145 personnes.
Association sportive utilisant la salle : Patriote-Foot

La Piscine

Année de construction : 1974
Rénovée en 1993
Capacité de spectateurs : 260

Équipement :
- 1 Bassin : 25 m x 10 m - Profondeur : 0,90 m à 2,10 m
- 4 Couloirs de 25 M.
- 1Pataugeoire

Étage
- ESPACE FORME (SPA – Hammam – sauna)

Associations sportives utilisant la piscine :
- Étoile Nautique Chantonnaisienne
- Retraités Sportifs

Institutions scolaires utilisant la piscine :
- Toutes les écoles de Chantonnay et du canton

Gymnase Clemenceau

Année de construction : 1966

Équipement :
- Plateau d'évolution sportive : 600 m²

Associations sportives utilisant le gymnase :
- Smash
- Ass Sportive Détente Chantonnaisienne (ASDC)
- Tir à l'Arc - Vélo-Club

Institutions scolaires utilisant le gymnase :
- Collège Couzinet
- Lycée Sainte-Marie
- Lycée Clémenceau
- Maison Familiale
- École primaire de l'Eolière
- École privée de St-Philbert
- École publique de St-Philbert
- Ecole de Puybelliard
- École Béthanie

Gymnase Clemenceau
salle spécialisée KARATÉ

Équipement :
- Plateau d'évolution sportive : 308 m²

Associations sportives utilisant le gymnase :
- Karaté
- Patriote Danse
- Ass Sportive de Détente Chantonnaisiennes (ASDC)
- Aïkido

Institutions scolaires utilisant le gymnase :
- Collège St-Joseph
- Collège Couzinet
- Lycée Sainte-Marie
- École publique de St-Philbert
- École primaire l'Éolière
- École Maternelle La Fontaine
- Maison Familiale
- École primaire de Puybelliard

Salle de Sports de La Charlère

Année de construction : 2006

Équipement :

- 1 plateau d'évolution sportive : 800 m²

Associations sportives utilisant le gymnase :

- Les Retraités Sportifs,
- Association Sportive de Détente Chantonnaisienne (ASDC)
- Gym Equilibre,
- Tennis de Table Chantonnaisien.

Salle de l'ÉPINE

Équipements sportifs gérés par des associations

- 1 salle de Judo
- 3 terrains de basket

Boulodrome Robert Archereau

Année de construction : 2003
Capacité de spectateurs : 190

Équipement :

- 1 plateau d'évolution sportive : 990 m2

Associations sportives utilisant le boulodrome :

- Entente Bouliste Chantonnay
- Pétanque Chantonnaisienne
- Retraités Sportifs
- Le Nouvel Age
- ESAT

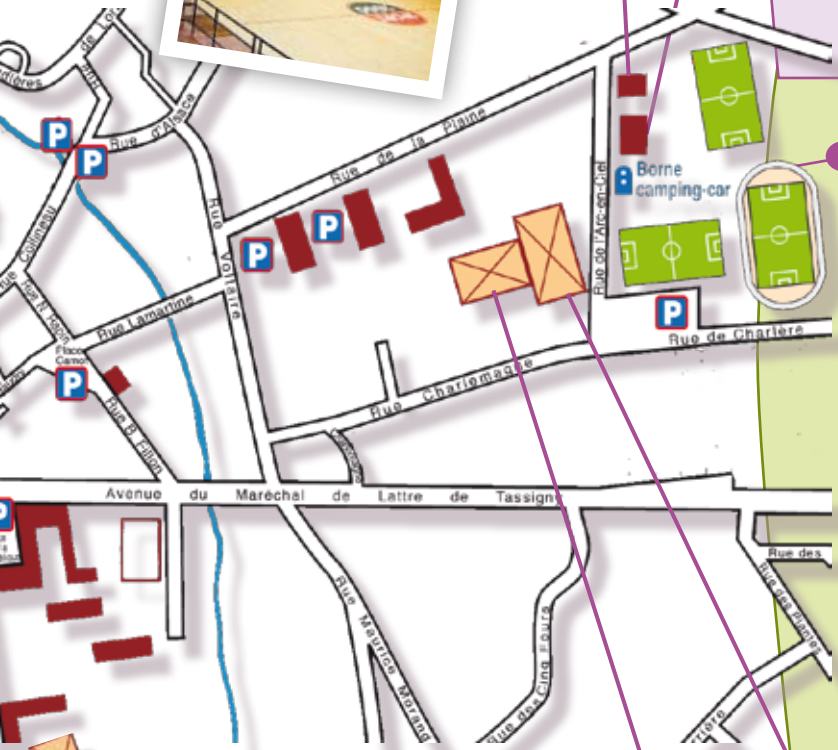

Stade de la Charlère

Année de construction : 1990
Capacité de spectateurs : 300

Équipement :

- 3 Terrains de Football : 1 stabilisé, 2 engazonnés éclairés
- Aires de Saut : 1 : 3m x 2m
- Vestiaires : 4 vestiaires de type collectifs, 2 vestiaires individuels, 1 vestiaire arbitre.

Associations sportives utilisant le stade :

- Patriote Football

Institutions scolaires utilisant le stade :

- Collège Couzinet
- Lycée Clémenceau

Terrains et salle de tennis

Salle couverte :
Année de construction : 1990

Équipement :

- Plateau d'évolution sportive 1296 m²
- 2 Terrains extérieurs rénovés en 1999.
- Vestiaires et club house

Associations sportives utilisant la salle :

- Retraités Sportifs
- Cercle de Tennis chantonnaisien (courts et club house)

Institutions scolaires utilisant la salle :

- Lycée Sainte-Marie -Collège Couzinet - Maison Familiale
- École Remondet -École de l'Eolière - École Bethanie

Salle Arc en Ciel

Année de construction : 1977 / 1979

Équipement :

- plateau d'évolution sportive de 968 m²

Associations sportives utilisant la salle :

- Patriote Football
- Patriote Handball
- Chantonnay-Raid
- Patriote Volley
- Cercle de Tennis

Institutions scolaires utilisant la salle :

- Collège Couzinet
- Lycée Clemenceau
- associations sportives scolaires.

Saint Philbert du Pont Charrault

Équipement :

- 1 terrain de Football
- 1 plateau E.P.S.

Chantonnay se prépare aux Championnats de France de Cyclisme sur Route 2010...

La Fédération Française de Cyclisme (FFC) organise les Championnats de France de Cyclisme sur route du 24 au 27 juin 2010.

Pour la quatrième fois, le Conseil Général a souhaité accueillir ces Championnats en Vendée. Comme en 2006, c'est la ville de Chantonnay qui a été choisie par le Conseil Général. Notre ville a déjà été le site d'accueil de nombreuses courses cyclistes (Tour de Vendée, circuit des plages vendéennes, étape du Tour de France en 1997, Tour de l'Avenir en 1999), pour la qualité de ses circuits.

Depuis quelques mois, la ville et les associations sportives sont à pied d'œuvre pour que ces championnats soient un véritable succès.

L'interaction entre les forces vives locales et la ville de Chantonnay devrait faire de cet événement une belle réussite !

Afin de préparer au mieux l'événement, la municipalité, dès le mois d'octobre, s'est tournée comme il y a 4 ans, vers les associations sportives pour les besoins en bénévoles. Des groupes de travail ont pu être créés sous plusieurs thématiques : la gestion des parkings, la sécurisation des circuits, les aménagements pédestres et routiers, la restauration, l'animation et la communication.

Le 23 février dernier, M. Gérard Villette, Maire et M. Jean-Jacques DELAYE, Adjoint aux Sports, entourés d'élus, faisaient le point avec les représentants des associations sportives, sur l'avancement des préparatifs de cette grande rencontre.

> « Aujourd'hui, on s'appuie sur l'expérience locale qui avait organisé l'édition 2006. »

Des accès facilités pour les Chantonnaisiens

Afin de permettre aux Chantonnaisiens de se déplacer aisément et en toute sécurité aux abords du circuit, la ville va mettre en place un dispositif adapté à l'importance de l'épreuve.

Des points de cisaillement en différents endroits stratégiques du circuit vont être installés afin de faciliter les accès au centre-ville. La gestion de ces points sera assurée par des signaleurs. Environ 172 signaleurs seront répartis sur l'itinéraire emprunté par les coureurs afin d'informer les usagers de la route de la priorité de passage de la course. Pour renforcer leur action sur certains points (carrefours ou cisaillements dangereux,) des policiers et des gendarmes seront mobilisés. Des voies de dérivations pour voitures et piétons seront formalisées.

Un travail méthodique, de terrain, qui demande donc plusieurs mois de labeur.

Une information complète

Comme en 2006, une information complète et pratique sur le déroulement des 3 jours des Championnats vous sera proposée au travers de deux suppléments des Échos, l'un en mai et l'autre en juin. Vous y retrouverez des informations sur les différents circuits, les axes routiers ouverts et fermés, le stationnement, le programme de la compétition, les animations, etc.

Réunions d'information

➔ **Mercredi 21 avril à 20h30**
salle des Congrès
pour les commerçants, artisans et industriels.

➔ **lundi 3 mai à 18h30**
salle des Congrès
pour les riverains du circuit.

Circuits disponibles sur le site Internet de la ville
www.ville-chantonnay.fr

LA RECONNAISSANCE DES RANDONNÉES

Des 4 Jours en Chantonnay Vendée

Depuis ses débuts, les randonnées de Chantonnay ont privilégié la qualité dans tous les secteurs et cette démarche est aujourd'hui reconnue par la Fédération Française de Randonnée Pédestre via son Comité Départemental au travers du label « Randonnée Pédestre, Qualité Nature »

Le Label Qualité Nature

Le Label Qualité Nature répond à des critères très précis comme la sécurité, la qualité des circuits et la prise en compte de l'environnement. Chaque point bien observé déclenche l'attribution ou non du label.

Exemple de critères :

Critères de prise en compte de l'environnement :

➔ Balisage avec des pancartes ou flèches amovibles plantées au sol, à l'exclusion de tous clous, vis, agrafes plantées dans les arbres ou de peinture au sol ou sur les arbres et enlèvement du balisage en fin de randonnée,

Ou bien Critères administratifs

➔ Information, sur le terrain, du passage sur des propriétés privées avec la mention ''passage autorisé pour la journée seulement",

➔ Déclaration à la préfecture,

➔ Faible % de goudron,etc..»

Bien sûr, il n'est pas question ici de tout détailler, mais cet ensemble converge vers un souci constant de qualité, de convivialité et surtout de respect de la nature. Autant de points que R4JCV respectait déjà d'où l'attribution du label.

2000 – 2010 Une démarche nature déjà engagée

"Parallèlement à ce label, l'association avait déjà entamé une réflexion sur le respect de la nature et le développement durable et ce sont vers les gobelets plastiques que nos efforts se sont portés".

25 000 ! Vous avez bien lu, ce sont 25 000 gobelets plastiques utilisés pendant les 4 jours de randonnée aussi il était urgent de proposer une solution.

Pour l'édition 2010, l'idée de projet est devenue réalité et si vous venez randonner, vous découvrirez notre nouvelle organisation qui va complètement dans l'objectif du label « Randonnée nature - Qualité Nature » pour éliminer complètement le plastique.

Rendez-vous au week-end de l'Ascension les 13, 14, 15 et 16 mai 2010...

Tous au numérique

Comme nous vous l'avions indiqué dans de précédentes éditions, Chantonnay va bientôt quitter définitivement le mode de diffusion analogique de nos chaînes de télévision pour passer à la TNT, la télé tout numérique. Concrètement, il s'agit ainsi d'arrêter la diffusion analogique des 6 chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal +, France 5/Arte, et M6) et la remplacer sur le réseau hertzien par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

L'arrêt de la diffusion analogique est officiellement programmé le 18 mai 2010. Il convient désormais, pour chacun d'entre nous, de se préparer à ce passage au numérique, afin d'éviter "l'écran noir" à compter du 18 mai.

Afin de préparer au mieux ce passage au numérique, une grande campagne d'information a été lancée et sera présente à Chantonnay le 24 avril prochain. «L'Info Mobile tous au numérique» a pour vocation d'aller à votre rencontre afin de communiquer, informer et donner les explications nécessaires sur le passage à la télévision numérique. Le camion-mobile sera ainsi présent toute la journée du 24 avril, place de la liberté, à Chantonnay. Vous êtes tous et toutes conviés à venir vous y informer.

Cet événement est pour nous l'occasion de faire le point sur ce dossier complexe et pourtant majeur pour nos vies quotidiennes. Nous avons ainsi la chance de pouvoir compter, parmi nos parlementaires, un spécialiste de ces questions. Bruno RETAILLEAU, Sénateur de la Vendée, rapporteur à ce titre de la proposition de loi relative à la lutte contre la fracture numérique, a ainsi accepté de répondre aux questions d'Arnaud CARTRON, adjoint délégué à la communication.

Entrevue avec Bruno Retailleau

Sénateur de la Vendée

Arnaud CARTRON :

En tant que spécialiste des questions liées au numérique, pouvez-vous nous dire ce que va changer l'arrivée de la TNT dans la vie quotidienne des Chantonnaisiens ?

Bruno RETAILLEAU :

Le passage à la télévision numérique est un progrès qui va tous nous concerner le 18 mai prochain. Mais c'est un mouvement qui va bien au-delà de notre pays : les États-Unis y sont passés le 12 juin dernier et plusieurs pays d'Europe nous ont déjà devancés. Ce passage au numérique n'est pas fait pour embêter les Chantonnaisiens ou les Français. Bien au contraire, il s'agit d'offrir à tous nos concitoyens une plus grande qualité d'image et de son, plus de programmes aussi puisque la T.N.T. permet de passer de 6 chaînes gratuites à 18. Déjà dans le passé, nous avons connu des évolutions avec le passage du noir et blanc à la couleur par exemple, mais la télévision numérique nous réserve de nombreuses possibilités comme l'image haute définition et bientôt une image en relief. Dès cet été d'ailleurs, plusieurs matches du Championnat du Monde de Football en Afrique du Sud seront tournés en 3D.

Arnaud CARTRON :

Votre engagement personnel et votre rôle moteur au Conseil Général sur ces questions vous ont permis de bien connaître, sur le terrain, l'importance du numérique dans le développement économique de nos territoires...

Bruno RETAILLEAU :

Le numérique aujourd'hui, c'est exactement comme la vapeur ou l'électricité hier. C'est une révolution technologique fondamentale qui modifie en profondeur tous les secteurs de la vie économique et sociale. On sait déjà, par exemple, que ces nouvelles technologies sont essentielles à notre croissance. Aucune entreprise ne peut plus s'en passer. Les réseaux d'information sont donc déterminants pour l'attractivité d'une ville comme CHANTONNAY ou d'un département comme la Vendée.

L'arrêt de la diffusion analogique est officiellement programmé le 18 mai 2010

C'est la raison pour laquelle, avec le Conseil général, nous avons tenus à faire de la Vendée l'un des tous premiers départements de France pour la couverture en haut débit, et nous préparons, dès à présent, la prochaine étape : le très haut débit pour démultiplier encore les possibilités.

Arnaud CARTRON :

Dans le cadre du débat sur la proposition de loi relative à la lutte contre la fracture numérique, vous avez, en tant que rapporteur, fait adopter un amendement important pour les foyers Chantonnaisiens les plus vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, etc.). Pouvez-vous nous en dire un peu plus ? Quelles démarches doivent engager les personnes concernées ?

Bruno RETAILLEAU :

Avec le numérique, le risque, c'est une France à deux vitesses : celle des villes, avec une bonne couverture en T.N.T., en haut débit et en téléphonie mobile, et celle des campagnes, où tout serait plus difficile. Cette loi, pour laquelle j'ai beaucoup travaillé, donne des outils pour un accès de tous au numérique. Par exemple, pour la T.N.T., les personnes les plus fragiles, celles qui sont âgées ou encore handicapées, auront droit à un accompagnement personnalisé qui les aidera lors de ce passage. De même, pour les foyers qui seraient dans une zone d'ombre qui ne pourrait pas recevoir la T.N.T. grâce à l'antenne râteau traditionnelle, une subvention de 250 € les aidera à s'équiper d'une réception par satellite (parabole, décodeur et installation). L'abonnement serait gratuit. Pour ces dispositifs, France Télévision Numérique est l'organisme public responsable, son numéro vert est le 0970.818.818.

Arnaud CARTRON :

Ce dossier est finalement le parfait exemple de votre travail de parlementaire, dans lequel le local et le national sont toujours en lien...

Bruno RETAILLEAU :

Je pense que le travail parlementaire doit se nourrir de l'expérience concrète du terrain. C'est de cette façon que l'on articule bien le local et le national, sans se déconnecter des réalités de la vie quotidienne. C'est la conception que je me fais de mon travail.

PAYS DE LA LOIRE
L'ESSENTIEL À SAVOIR sur le passage à la télé tout numérique
Passez vite à la télé numérique
C'est simple !
Avant le 18 mai 2010
tous au numérique!

L'essentiel à savoir sur le passage à la télé tout numérique

Document disponible en Mairie

Plus d'informations au
0970 818 818
(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).
www.tousaunumerique.fr

Résidences Les Cornouillers - Les Prunelles

Remise de clefs pour quatre logements locatifs à Saint-Mars des Prés

Afin de répondre aux besoins enregistrés sur la commune, Vendée Habitat a construit 6 nouveaux logements locatifs, dont 4 ont été livrés, lundi 18 janvier en présence de Gérard Villette, Maire et Président de Vendée Habitat, quelques élus et les familles allant occuper les lieux.

Ces 4 logements (1 type III et 3 types IV) ont été réalisés par le cabinet Cyril GAUTHIER.

Le coût global des 6 logements s'élève à 630 963 € TTC. Cette réalisation porte à 27 le nombre de résidences de l'Office sur la commune, soit 378 logements.

La réalisation de ces logements a pour particularité l'utilisation de l'énergie solaire pour la production d'eau chaude sanitaire.

Caractéristiques de l'installation

Chaque logement est équipé d'une installation individuelle.

Les capteurs sont placés sur le toit et orientés direction sud. Pour mieux capter les rayons du soleil, surtout l'hiver, ils ont une inclinaison comprise entre 30° et 60° par rapport à l'horizontale.

Il faut environ 4 m² de capteurs et une réserve d'eau de 250 litres par logement.

Le coût de l'installation est d'environ 5000 € TTC par logement subventionné par le Conseil Général à hauteur de 2000 € et 785 € par l'ADEME Région.

Chaque installation produit environ 1 800 kWh/an soit 70 % des besoins. L'été, l'installation est quasiment autonome. Elle évite le rejet d'environ 650 kg de gaz carbonique dans l'atmosphère par an.

De nouveaux services

en faveur des personnes handicapées moteurs, vivant à leur domicile.

Afin de permettre une meilleure qualité de vie à domicile, le Conseil Général de Vendée et la DDASS financent conjointement de nouveaux services pour les personnes handicapées moteurs vivant à leur domicile ou à celui de leur famille.
L'Association « Le Clos du Tail » qui gère actuellement deux établissements sur Saint Germain de Prinçay est chargée de les mettre en œuvre progressivement sur l'est du département. Il s'agit en étroite collaboration avec les services intervenants (SSIAD, Aide à domicile, HAD, etc.) de compléter le dispositif déjà existant.

L'association propose plusieurs services :

- Un service d' « Accueil de jour » permettant de rompre l'isolement, de favoriser les relations sociales, d'avoir des activités et bien entendu d'apporter un relais aux aidants familiaux. Les personnes pourront être accueillies de 9 h à 17 h entre 1 et 5 jours par semaine.
- Un service d' « Accueil temporaire » permet un hébergement et un accompagnement par périodes de trois semaines (maximum 90 jours par an), afin d'offrir des séjours de rupture et de ressourcement aux personnes handicapées, mais aussi à leur famille.
- Le SAVS et le SAMSHA (Service Accompagnement à la Vie Sociale, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) interviennent en complément des services déjà existants, dans les domaines de la santé, du logement, des aides techniques et humaines, de l'adaptation de l'habitat, des droits, de l'insertion sociale et professionnelle. Une équipe pluridisciplinaire peut intervenir à domicile : médecin, infirmière coordinatrice, éducateur, ergothérapeute, assistante sociale, conseiller ESF, psychologue, etc.

Pour en savoir +

Mme Marie Claude LOUAULT
responsable des services
Tél. : 02.51.40.45.25,
mclouault@closdutail.org

Réseau des Bibliothèques du Pays de Chantonnay

Nouveau service
à la bibliothèque municipale

Depuis le 21 janvier 2010, la bibliothèque de Chantonnay et les bibliothèques de la communauté de communes du Pays de Chantonnay disposent d'une vitrine Internet pour vous faire connaître leur activité.

Pour accéder à ces renseignements, tapez :

http://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/

- En page d'Accueil, vous trouverez les horaires d'ouverture des bibliothèques de l'ensemble du réseau, les listes des nouveautés (documents sonores, livres jeunes, livres adultes) et l'annonce des animations à venir.
- L'onglet Guide du lecteur vous indique les modalités d'emprunt appliquées sur le réseau
- L'onglet Infos vous signale quelques sites axés sur le monde du livre
- L'onglet Nouveautés vous présente une sélection aléatoire de titres choisis dans l'ensemble des nouveautés (un titre est considéré comme une nouveauté pendant trois mois après sa date d'enregistrement à la bibliothèque)
- L'onglet Animations fait le point sur les animations à venir ou passées du réseau de bibliothèques (par exemple, vous y trouverez les programmations bébés lecteurs de Chantonnay, tout public, et assistantes maternelles avec possibilité d'imprimer le bulletin de déroulement de la séance)
- L'onglet Catalogue vous permet de vérifier si la bibliothèque dispose d'un livre. En cliquant sur « Précisez votre recherche », vous allez choisir vos critères de recherche : tous critères, titre, auteur, sujet...
  (Dès la page d'accueil, vous avez la possibilité d'effectuer une recherche dans le catalogue)
  NB : pour l'instant, seul le catalogue (c'est-à-dire les ouvrages possédés par une bibliothèque) de la bibliothèque de Chantonnay est accessible en ligne : les autres bibliothèques de la communauté de communes sont en cours d'informatisation.

NOUVEAU

Le manuel d'utilisation

➔ Accès à son compte

Au niveau de la page d'accueil, allez dans le cadre Connexion utilisateur.
Le numéro de carte est celui indiqué sous le code-barre de la carte lecteur qui vous a été remise lors de votre inscription.
Le mot de passe pour la première connexion est votre patronyme écrit indifféremment en minuscule ou en majuscule ; Il vous est ensuite proposé de le modifier.
Une fois connecté, en cliquant sur «voir détail», la liste des documents que vous avez empruntés et leur date de retour s'afficheront ainsi que les documents que vous avez réservés.

➔ Réservations

Vous pouvez réserver jusqu'à trois documents par Internet. Une fois sur la fiche du livre qui vous intéresse, en bas de la page, vous trouvez les onglets Disponibilité, Détails, Biographie, Commentaire, Réservation. Après avoir vérifié au niveau de l'onglet Disponibilité que le livre est prêté (il n'est pas possible de réserver des livres disponibles c'est-à-dire en rayon à la bibliothèque au moment de votre recherche), cliquez sur l'onglet Réservation et confirmez en cliquant sur Valider.
Lorsque le livre est restitué à la bibliothèque, vous en êtes informé par courrier... Il ne vous reste plus qu'à venir le chercher. Si vous préférez que cette information vous soit envoyée par courriel, indiquez votre adresse mail à Chantal ou Annick à la bibliothèque.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques au personnel de la bibliothèque : elles ne pourront que permettre l'amélioration du site.

Bonne navigation à tous...

À l'Espace Sully
le jeudi 6 mai à 20h30

« Bonchamps ou la force du Pardon »

Mise en scène par Jacques Raveleau-Duparc

Le Conseil Général vous propose une nouvelle création de Jacques Raveleau-Duparc. En tournée sur toute la Vendée « Bonchamps ou La Force du Pardon ». Si vous avez aimé la comédie musicale « Clemenceau et la tranchée des Baïonnettes ».

Dans cette Vendée en feu de 1793, au milieu du chaos et des fleuves de sang, un homme a levé le bras pour exhorter à la réconciliation ! Le pardon de Bonchamps résonne comme un Pardon universel jeté à la face du monde et des siècles... comme un exemple de bonté, de générosité et de réconciliation.

Dans cette comédie musicale, le pardon prend tout son sens et toute sa force dans les figures féminines qui ont entouré le grand chef de la Guerre de Vendée. C'est aussi au travers d'une fratrie séparée par les idées que le pardon va jaillir des cœurs, à l'exemple de celui qui, le premier, a su pardonner.

Grâce à une troupe de chanteurs-comédiens professionnels et à de nombreux figurants vendéens, l'intensité dramatique et la ferveur artistique seront à leur comble.

Pour en savoir +

Renseignements et réservations
Téléphone : 02.51.36.93.60
www.vendee.fr (paiement sécurisé)

ouverture de la billetterie
le 1er avril 2010

Tarif : 14 €
Tarif réduit : 6 €

Le cirque Rech Juniors à Chantonnay

En mars dernier, les scolaires du canton de Chantonnay se sont initiés aux « Arts du Cirque ». Au total, 22 classes (soit 584 enfants) venues de 10 écoles différentes ont été accueillies par les artistes de la Troupe Rech. Au programme, numéros de cirque (trapèze, équilibre, jonglage, adresse...) suivi d'un débat avec les artistes, d'une séance de maquillage et pour finir, un spectacle de plus d'une heure.

Pour clôturer cette semaine de découverte, la troupe Rech Juniors a proposé un spectacle professionnel, le vendredi 12 mars, où parents et enfants sont venus nombreux.

Le programme « arts du cirque » a été lancé en 2003 par le Conseil Général en partenariat avec le cirque Rech Juniors. Il permet ainsi de sensibiliser les enfants du primaire aux arts du cirque et à ses valeurs.

Le village vacances de Chantonnay

Ouvert toute l'année, nous vous proposons un hébergement convivial dans un environnement verdoyant, avec location à la nuitée ou à la semaine. Le village dispose d'unités pavillonnaires pour 4 ou 6 personnes.
Vous disposez de la salle TV et de l'Internet wifi sans supplément (dans la salle TV).
En juillet et août, sont également accessibles gratuitement la piscine extérieure, les courts de tennis, le terrain de beach-volley, le ping-pong et les animations enfants et adultes.
Une équipe de saisonniers se mobilise, du 1/07/2010 au 31/08/2010, pour permettre aux vacanciers de passer d'agréables vacances et découvrir notre belle région.

Les Tarifs :

- Semaine (du samedi au samedi)
  T2/4 pers de 158 à 178 €
  T3/6 pers de 178 à 590 €
- Nuit (hors Juillet / Août)
  T2/4 pers de 65 à 77 €
  T3/6 pers 75 à 89 €

« Vous recherchez un logement pour accueillir famille ou amis le temps d'un week-end ou d'une semaine, pensez au village vacances qui est ouvert toute l'année. »

Pour en savoir +

Tel : 02.51.94.46.51
ou
village.vacances@ville-chantonnay.fr

Échange avec l'Office de Tourisme de Crépy en Valois (Oise)

Le projet : créer un échange avec un Office de Tourisme en France, est à l'initiative d'un groupe d'hébergeurs. Nous avons pris contact avec l'Office de Tourisme de Crépy en Valois et de la Vallée de l'Automne situé dans l'Oise à 30 min du Parc Astérix. Cet échange nous permettra de tisser des liens avec un territoire semblable au nôtre, situé à 30 minutes d'un parc (Chantonnay 30 min du Puy du Fou), l'objectif étant de faire venir hors-saison des habitants de Crépy en Valois.
Nous les accueillerons lors de la Foire Exposition de Chantonnay du 16 au 18 avril. Ils bénéficieront d'un stand d'accueil et de promotion. Nous leur proposerons une découverte du territoire et des hébergements. Une documentation touristique sur le Pays leur sera remise et sera déposée dans le hall d'accueil de leur OT.
Ils nous invitent à participer à la Fête des 35 clochers qui se déroulera le week-end du 26 septembre afin de faire la promotion du Pays de Chantonnay auprès de la population parisienne se déplaçant sur cette manifestation.

Concours photos 2010

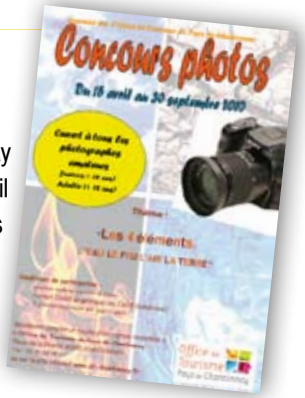

L'Office de tourisme du Pays de Chantonnay organise un concours photos du 14 avril au 30 septembre 2010. Ouvert à tous les photographes amateurs résidents ou non sur le canton de Chantonnay. Le thème du concours est « les 4 éléments : l'eau, le feu, l'air, la terre ».

Le nouveau guide touristique

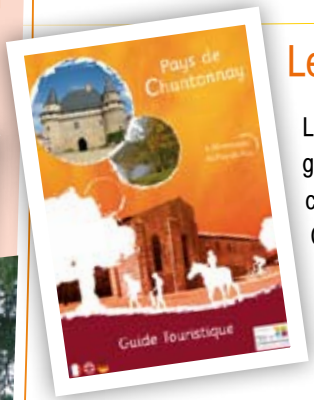

L'Office de Tourisme vient de créer un nouveau guide touristique avec un nouveau visuel aux couleurs du logo du Pays de Chantonnay. Ce guide reprend les sites et activités touristiques du Pays, les hébergements et les restaurants figureront sous forme de fiches, actualisées tous les ans. Guide disponible à l'Office de Tourisme.

Pour en savoir +

Office de Tourisme
Place de la Liberté
Tél. : 02 51 09 45 77
www.contact@ot-chantonnay.fr

Horaires hors saison
du lundi au vendredi
de 9h30 - 12h30 et 14h - 18h
Samedi 9h30 / 12h30

> « Cette amitié devait aboutir sur des rencontres régulières entre jeunes ainsi que des rencontres sportives »

40 ans d'amitié
Entre EBERMANNSTADT et CHANTONNAY

L'une est française, l'autre allemande ; elles se ressemblent sans être identiques pourtant, elles sont "jumelles "

Le Château de FEUERSTEIN (imposante bâtisse dominant EBERMANNSTADT, centre de la jeunesse catholique de l'archevêché de Bamberg) fut le berceau du jumelage entre nos deux villes.

➔ En juillet 1965, une délégation vendéenne séjourne en Allemagne, visite la Franconie et déjeune à EBERMANNSTADT. Le directeur de l'auberge de jeunesse évoque à ce moment-là la possibilité d'accueillir des jeunes de toute nationalité et pourquoi pas de jeunes Chantonnaisiens.

➔ Dès 1966 des jeunes d'EBERMANNSTADT et de la Suisse Franconienne effectuèrent un voyage en France, quinze jours durant, et visitèrent la Vendée à la recherche d'une ville avec laquelle se jumeler. Lors de ce voyage, les jeunes allemands vinrent pour la première fois à CHANTONNAY. Mr Eduard WOLF (directeur du centre de FEUERSTEIN) prit alors les premiers contacts. La même année Mr Michel Crucis (Maire de Chantonnay) se rendant pour un voyage privé en Allemagne fédérale, fit un détour par EBERMANNSTADT et entra en contact avec la municipalité de la ville. Ainsi, la voie était ouverte et rien ne s'opposait plus à la décision définitive de conclure un jumelage.

➔ En 1967, nouvel échange ce qui permet d'envisager la venue d'une première délégation officielle à Chantonnay en 1968.

➔ En 1969 un groupe de Chantonnaisiens se rend à EBERMANNSTADT et un rendez-vous est pris pour signer une Charte de Jumelage entre nos deux villes.

➔ Le 12 AVRIL 1970, la charte de jumelage fut signée à Ebermannstadt par Messieurs Michel CRUCIS et Paul LACHMAYER.

Le 19 mars 1971, Monsieur Michel Crucis, charge Monsieur Michel Froger de créer un comité de jumelage. « Le rôle du comité est celui d'un animateur, suscitant, coordonnant ou réalisant des échanges dans les domaines les plus divers (jeunesse, écoles, sports, loisirs, culture, etc.... » Les échanges scolaires commencent dès 1971 .Un appariement officiel sera signé en 1974 entre les différentes écoles.

Outre les échanges scolaires, l'idée maîtresse de ce jumelage consiste à organiser des mini-jeux OLYMPIQUES entre nos 2 villes. La première rencontre eut lieu à la Pentecôte 1974 à CHANTONNAY. Ces mini-jeux se déroulent tous les deux ans tantôt à EBERMANNSTADT tantôt à CHANTONNAY.

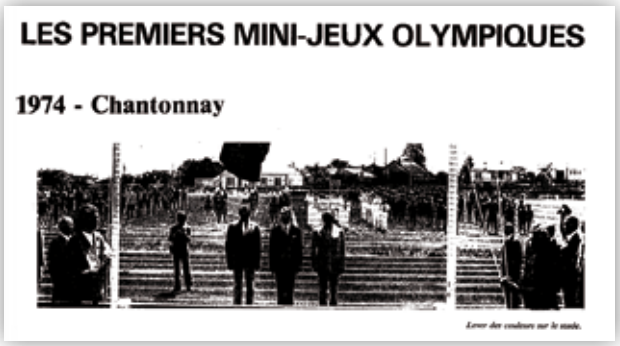

Merci à tous ceux qui ont œuvré au sein du jumelage et merci aux différents présidents qui se sont succédé.

- *M. Michel FROGER de 1971-1977*
- *M. ALAIN BOISSONNET de 1977-1978*
- *M. Michel FROGER de 1978-1983*
- *M. André ROUSSIERE de 1983-1990*
- *Mme Danielle MALLET de 1990-1992*
- *M. Antoine MEIGNAN de 1992-1993*
- *M. André ROUSSIERE de 1993-1996*
- *Mme Ursula PANLOU de 1996-1998*
- *M. Gérard TALBART de 1998-2002*
- *M. Thomas MARIAN de 2002 -2006*
- *Mme Arlette BREMOND de 2006 à ce jour.*

Jumelage

Notre jumelage a 40 ans

Cette année, nous sommes heureux de pouvoir fêter notre quarantième anniversaire du jumelage. Au cours du week-end de la Pentecôte le 22-23-24 mai 2010, des festivités se dérouleront dans notre ville. C'est avec plaisir que le comité vous invite à participer à l'une ou l'autre activité.

Programme de la Pentecôte

Vendredi 21 mai

- Vers 20 h arrivée de nos amis d'Ebermannstadt.
- Accueil sur le parking de la salle des Congrès.
- Dîner.
- Hébergement dans les familles.

Samedi 22 mai

- 10h : Départ du défilé du jardin de Franconie vers le parc Clemenceau.
- 12h : Allocutions et ouverture des Olympiades
  Possibilité de restauration sur place avec animations diverses.
- 19h : Buffet campagnard ouvert à tous, salle des Congrès en compagnie des familles d'accueil
  Réservations : 02.51.94.46.51 - Tarif : 9,50 €.
- 20h30 : Soirée culturelle gratuite au Sully avec la participation des Ensembles : Chorale Arpège, Chant'harmonie, Ebser Blechmix, Mixed Générations.
- 21h : Soirée disco salle des Congrès avec « Star Light »
  Tarif : 4 €

Dimanche 23 mai

- 11h : Messe Franco - Allemande en l'Église Saint-Pierre de Chantonnay.
- 12h30 : Déjeuner dans les familles d'accueil.
- 14h30 : Départ randonnée du stade de la Charlère vers la Chevillonnière (St Hilaire le Vouhis).
- 15h/16h30 : Sports au Stade de la Charlère (Foot, pétanque, basket, tir à l'arc, animations diverses)
- 20h : Dîner d'anniversaire et soirée dansante avec « Christophe Animations ».
  Ouvert à tous - salle des Congrès
  Réservations 02.51.94.46.51 – Tarif : 14 €
- 23h : Embrasement (Feu d'artifice) Parc Clemenceau.

Lundi 24 mai

- 9h30 : Départ en car parking de la salle des Congrès vers les Sables d'Olonne (pique-nique fourni par les familles d'accueil).
- 19h30 : Buffet campagnard et soirée d'adieux animés par « Christophe Animations » salle des Congrès.
  Réservations : 02.51.94.46.51 - Tarif : 9,50 €
- 23h : Départ de nos amis vers l'Allemagne.

Pour en savoir +

Les personnes souhaitant héberger nos amis Allemands doivent se faire connaître auprès du comité de jumelage

Tél. 06.78.08.27.00

ou auprès du service Culturel de la mairie

Tél.02.51.94.46.51

Foyer Rural

L'étude des travaux se poursuit

Dans le cadre de la réhabilitation du foyer Rural, la municipalité a lancé une étude de travaux. Celle-ci est réalisée par le Cabinet Vallée d' Olonne sur mer et M. Joël Mercereau.
Ce chantier débutera dès le mois de septembre 2010 pour s'achever en juin 2011. À partir de cette date, toutes les manifestations habituellement organisées dans ses locaux seront suspendues. Particuliers et Associations ont été contactés par la Mairie de Saint Philbert du Pont Charrault.

Comment va se passer la rentrée scolaire 2010-2011 ?

Les enfants fréquentant la restauration scolaire seront accueillis dès le mois de septembre à la Salle des Croisées, place de la Mairie. Quant au Club du troisième âge, il sera accueilli, salle du Charpre.

Pour la rentrée 2011, les Philbertins seront à nouveau accueillis dans la nouvelle salle polyvalente.

Pour en savoir +

sur la location de la salle

jusqu'au 31 août 2010

MME MARIE-CLAUDE DEVINEAU
Tél. : 02.51.34.32.41
(Appel à partir de 15h00)

À partir du 1er septembre 2010

MAIRIE DE ST PHILBERT DU PONT-CHARRAULT
Tél. : 02.51.34.32.94
Le mardi après-midi,
Le jeudi matin,
Le vendredi après-midi.

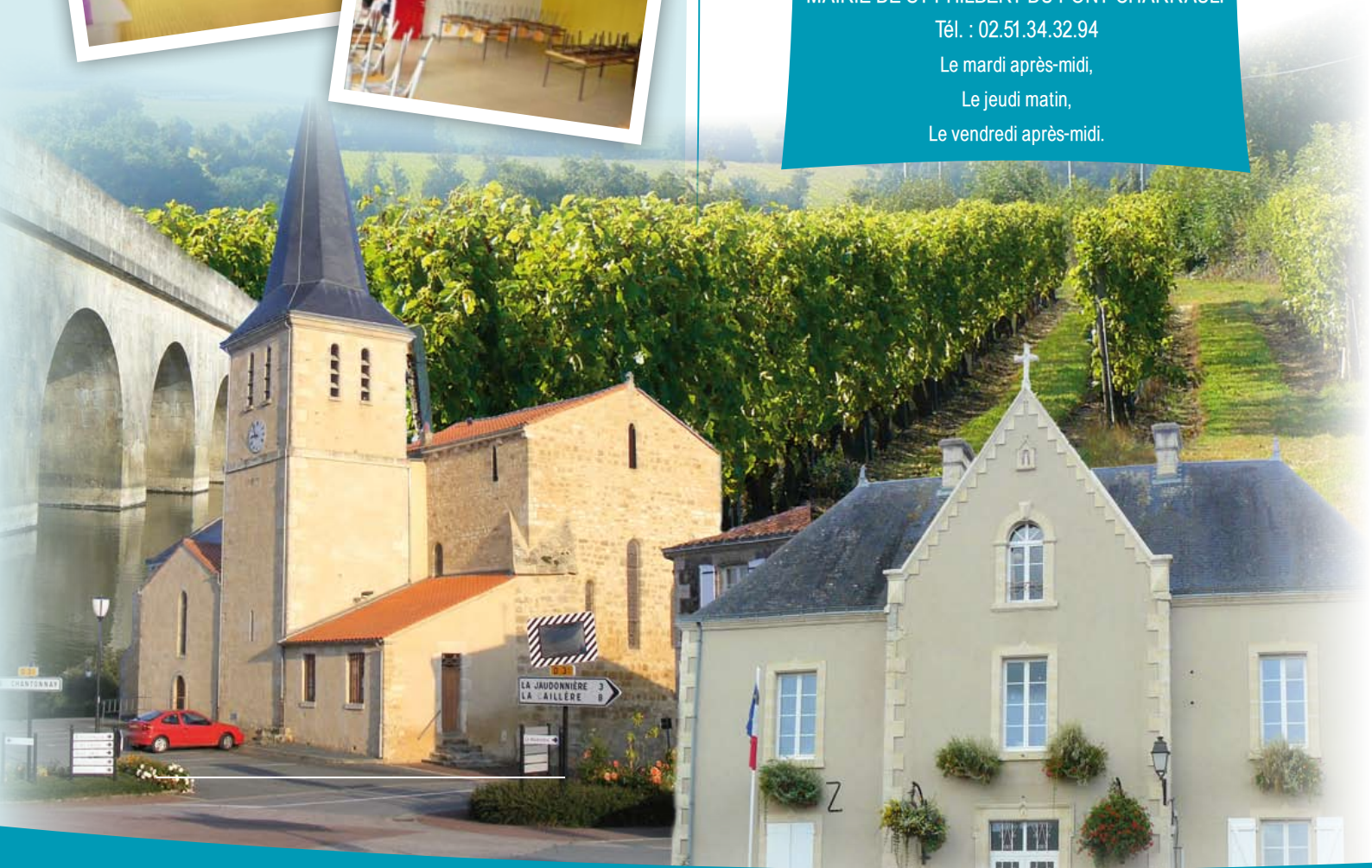

Etat Civil

Bienvenue à :

Chantonnay

Timéo RAMBAUD, né le 20 novembre 2009 à La Roche-sur-Yon
Léonie MICHEL, née le 23 novembre 2009 à La Roche-sur-Yon
Eva MICHEL, née le 23 novembre 2009 à La Roche-sur-Yon
Clément DUPLAT, né le 27 novembre 2009 à La Roche-Sur-Yon
Lilian DAVID, né le 03 décembre 2009 à La Roche-Sur-Yon
Arihanna LEROUX, née le 06 décembre 2009 à La Roche-Sur-Yon
Youssef FARSSI, né le 08 décembre 2009 à La Roche-Sur-Yon
Cassie DELARGE, née le 10 décembre 2009 à Fontenay-Le-Comte
Manon BLANCHARD, née le 16 décembre 2009 à La Roche-Sur-Yon
Romane POIRIER, née le 06 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Valentine COUTAUD, née le 11 janvier 2010 à la Roche-Sur-Yon
Kylian FONTAINE, né le 10 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Marcellin FAUCHARD, né le 11 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Coralie TÉTAUD, née le 13 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Marie DELANOT, née le 25 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Victor LE ROUX, né le 28 Janvier 2010 à La Roche-Su-Yon
Zachary BRUSSEAU, né le 29 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon
Aaron POIRAUD, né le 06 février 2010 à La Roche-Sur-Yon

Saint-Philbert-du-Pont-Charrault

Océane PRESSAC, née le 21 décembre 2009 à Saint-Herblain (Loire Atlantique)
Lilian BRIFFAUD, né le 03 janvier 2010 à La Roche-Sur-Yon

Saint-Mars-des-Prés

Soane BODET, née le 14 janvier 2010 à la Roche-Sur-Yon

Puybelliard

Chloé CAUDAL, née le 11 décembre 2009 à Fontenay-le-Comte (Vendée)
Lilou-Anne JAULARD, née le 13 décembre 2009 à Chantonnay - section de Puybelliard

Ils se sont dits «Oui» :

Sandrine VILQUIN et Joël DAVIAU le 26 décembre 2009
Géraldine TECHER et Hafid TANJI mariés le 23 janvier

Ils nous ont quittés :

Saint Mars des Prés

Marie-Louise BRILLOUET Veuve GRÉGOIRE, le 27 janvier 2010, 82 ans

Saint-Philbert-du-Pont-Charrault

PAQUEREAU Veuve BROUSSEAU Reine le 16 janvier 2010, 81 ans

Puybelliard

Joseph BORDAGE, le 13 janvier 2010, 90 ans

Ils nous ont quittés :

Chantonnay

Catherine CHAIGNEAU, le 14 Novembre 2009, 55 ans
Jeanne BOURASSEAU veuve FRUCHARD, le 20 Novembre 2009, 88 ans
Jeanne RAVAUD veuve GUIMBRETIÈRE, le 21 Novembre 2009, 80 ans
Marie BLANCHARD veuve CHARRIER le 26 novembre 2009, 89 ans
Georges GILET le 10 décembre 2009, 94 ans
Irène BOSSARD Veuve SORIN, le 11 décembre 2009, 74 ans
Marguerite LE DEUN Veuve FERRAND, le 17 décembre 2009, 84 ans
Marcel BRISSEAU le 31 décembre 2009, 89 ans
Evelyne HULIN veuve GUITTON le 02 janvier 2010, 60 ans
Maurice GIRAUD (père) le 07 janvier 2010, 91 ans
René GULLET le 11 janvier 2010, 86 ans
Lise ROCHETEAU Veuve BURGAUD, le 29 janvier 2010, 102 ans

Vous fêtez vos 16 ans ?
Faites-vous recenser.

Le recensement en vue du Service National est obligatoire pour tous les garçons et les filles de nationalité française, dès l'âge de 16 ans. C'est la 2e étape dans le parcours de la «Citoyenneté», c'est une démarche civique essentielle.

Si vous êtes né(e)s en 1994

Présentez-vous (ou vos parents), au service État civil de la Mairie, muni (e) de votre livret de famille. Il est toujours préférable que le jeune à recenser se présente lui-même. La nouvelle réglementation demande à ce que le jeune se présente à compter du jour de son anniversaire, voir jusqu'au 30 du mois qui suit la date de ses 16 ans ; aucune inscription ne peut être prise avant la date anniversaire.

Mme Laurence Descamps
Nouvelle responsable du Service Etat-Civil Élections.

Le 15 février dernier, Mme Laurence Descamps a pris ses nouvelles fonctions en remplacement de Mme Patricia Lersteau, qui après 30 années d'activité au sein de la mairie a fait valoir ses droits à la retraite.

De gauche à droite : Mme Brigitte Phelipeau, Adjointe, Mme Laurence Descamps, M. Gérard Villette, Maire, Mme Patricia Lersteau, entourée de ses collègues.

Retour en... IMAGES

Accueil de Loisirs
ambiance colorée et déguisée

rencontre et partage
avec les personnes
âgées du foyer
logement des Croisettes

Les Arts du Cirque
avec
Le Cirque Rech

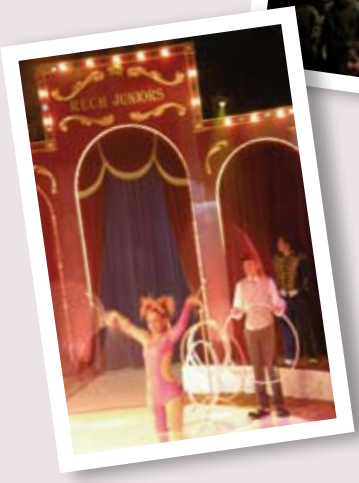

Le conseil Municipal des jeunes

Visite les Mairies...

Visite
les services Techniques...

Visite les serres municipales...

En bref

Course nature du Champ du Loup

le samedi 17 Avril à 21 heures,

Pour sa 8ème édition, la Course Nature du CHAMP DU LOUP innove avec une Course Nature Nocturne de 9km inédite en Vendée. Pour la première fois en Vendée, le samedi 17 avril à 21 heures, les concurrents pourront découvrir les plaisirs de la course nature de nuit dans une ambiance chaleureuse et festive. Le dimanche 18 avril à partir de 9 heures, les coureurs retrouveront les superbes parcours de 9, 18, et 28 km autour du bois du Pally, l'assemblée des Deux-Lays, le moulin de Libaud etc. À noter que cette année, le parcours de 28 km sera la première édition du Championnat de Vendée de course nature. Plus de 900 participants sont attendus. Un week-end à ne pas manquer !

De retour de l'aventure 4L Trophy!

Après avoir mis en place tout l'équipement nécessaire au rallye, Alexis Blanchard, jeune Chantonnaisien de St Mars des Prés, accompagné par 3 de ses camarades, ont fait route jusqu'à Bordeaux puis direction Burgos, en Espagne pour rejoindre enfin le Maroc le 28 février dernier.

« Ce rallye est une aventure unique et inoubliable, la solidarité entre participants, envers un autre peuple, les paysages grandioses à perte de vue, la découverte d'une autre culture n'est qu'une partie de ce que nous avons vécu pendant ces dix jours et qui resteront gravés.».

Ce Raid aventure, à but humanitaire, a permis d'acheminer plus de 100 kg de fournitures scolaires et sportives offertes par les magasins HYPER U et sport 2000 pour l'Association Enfants du Désert .

Portes ouvertes à l'École Municipale de Musique du 3 au 7 mai

Semaine portes ouvertes à l'école municipale de musique de Chantonnay, Centre des Quatre Vents.
L'occasion de faire découvrir à vos enfants les différents instruments enseignés à l'école.
L'occasion aussi de rencontrer le professeur, de suivre un bout de cours, voire d'essayer l'instrument.

Pour savoir à quel moment venir

École de musique,
Hélène au 02 51 46 82 61
ecole.musique@ville-chantonnay.fr

La Chambre de Commerce et de l'Industrie

récompense 5 commerçants chantonnaisiens

Le 8 mars dernier à la salle des Congrès, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) a mis à l'honneur 39 commerces du secteur, parmi lesquels figuraient 5 commerces de Chantonnay.

Ainsi, « Au Bout de l'Art », la « Cave de l'Arquignon », « Linéa Valle », « Ding 2 Fring », et « Le Dressing d'Alice » ont reçu la charte « qualité commerces et services ».

Cette charte récompense les commerces de moins de 400 m² pour la qualité de leur accueil, la propreté de leur magasin, l'écoute et le conseil.

Au total, la CCI Vendée remettra cette charte « qualité commerce et service » à plus de 230 commerçants au cours de l'année 2010.

URGENCE TEMPETE
POUR AIDER LES SINISTRÉS
02 51 94 49 17
0800 85 85 06

Infos diverses

ESPACE JEUNESSE MUNICIPAL

Parc Clemenceau
Tél. 02 28 15 94 53
espace.jeunesse@ville-chantonnay.fr
Pour les jeunes âgés de 11 ans à la terminale.

Pour les 11-14 ans

En période scolaire
Mercredi : 14h - 16h
Vendredi : 17h - 19h
Samedi : 14h - 16h

En période de vacances scolaires
Du lundi au samedi : 14h - 16 h

Pour les 15 et +

En période scolaire
Du mardi vendredi : 17h - 19h
Samedi : 16h30 - 18h30

En période de vacances scolaires
Du lundi au samedi : 16h30 - 18h30

ÉCOLE DE MUSIQUE

Centre Culturel les Quatre Vents
Tél. 02 51 46 82 61
ecole.musique@ville-chantonnay.fr
Du mardi au vendredi :
9h30 - 12h / 14h30 - 18h30
sauf vendredi jusqu'à 17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

bibliotheque@ville-chantonnay.fr
Mardi : 10h - 12h / 16h - 18h
mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h / 14h30 - 17h

BIBLIOTHÈQUE DE ST PHILBERT

Mercredi : 15h - 16h
Samedi : 11h - 12h
N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Rue des Acacias
Tél. 02 28 15 97 95
petite.enfance@ville-chantonnay.fr

• Structure multi-accueil
Du lundi au vendredi : 7h15 - 19h
Tél. 02 28 15 52 54

• Périscolaire
du lundi au vendredi
7h15 - 9h / 16h30 - 19h

• Accueil de loisirs :
Tél. 02 28 15 52 52
mercredi et vacances scolaires :
7h15 - 19h

PISCINE MUNICIPALE

Tél. 02 51 94 34 41
piscine.municipale@ville-chantonnay.fr
Horaires vacances scolaires
Lundi : 15h30 - 19h30
Mardi : 10h - 12h / 15h30 - 19h30
Mercredi : 10h - 12h / 15h30 - 19h30
Jeudi : 10h - 12h / 15h30 - 19h30
Vendredi : 15h30 - 19h30
Samedi : 10h - 12h / 15h30 - 19h30
Dimanche : fermé

CINÉMA LE SULLY

Tél. 02 51 94 31 80

SERVICES DE GARDE

Dentistes
Tél. 02 51 46 28 83
Médecins
Tél. 02 51 44 55 66
ou le 15 en cas d'urgence vitale.
Pharmacies
Tél. 32 37 (0,34 €/appel)

GARAGES

Semaine de dépannage du vendredi 19h au vendredi suivant 19h.

Garage PORTIER
02 51 46 96 38 - Chantonnay
Garage PAYNEAU
02 51 40 71 47 - Bournezeau
Garage HERBRETEAU
02 51 46 89 97 - St-Hilaire-le-Vouhis

Du Samedi 17 avril au vendredi 23 avril
GARAGE PAYNAUD

Du samedi 24 avril au vendredi 30 avril
GARAGE HERBRETEAU

Du samedi 01 mai au vendredi 7 mai
GARAGE PORTIER

Du samedi 8 mai au vendredi 14 mai
GARAGE PAYNAUD

Du samedi 15 mai au vendredi 21 mai
GARAGE HERBRETEAU

Collectes ordures ménagères

Rattrapage des jours fériés 2010

	Tournée	Jour habituel	Collecte reportée au
jeudi 13 mai	Chantonnay	jeudi	vendredi 14 mai
lundi 24 mai	Saint-Philbert-du-Pont-Charrault	lundi	vendredi 21 mai

Déchetterie mobile

Passage à Saint Philbert du Pont Charrault
le deuxième vendredi de chaque mois
de 15h à 18h

La Tournée des Régions tous au numérique

Le véhicule «L'Info Mobile tous au numérique» sera stationné
le samedi 24 avril 2010
place de la Liberté.
Une animation sera proposée aux Chantonnaisiens de 9h30 à 16h30.

Dépôt d'articles

Le dépôt des articles pour les prochaines publications se fait auprès du service Communication de la mairie.

Pour les «Échos » de mai : prévoir le dépôt de vos articles avant le 20 avril.

Pour le «Cap Info» de juillet et août : dépôt des articles avant le 31 mai.

communication@ville-chantonnay.fr

Agenda

EVENEMENTS

SAMEDI 17 AVRIL
CONCOURS RÉGIONAL DE PALETS EN TRIPLETTE
Fonte chantonnaisienne
Boulodrome

DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 AVRIL
GRANDE FOIRE-EXPOSITION
Organisée par l'UCAC de Chantonnay
Salle de l'Épine

DIMANCHE 18 AVRIL
CONCOURS DE PALETS EN TRIPLETTE
Boulodrome à 14h00

DIMANCHE 18 AVRIL
COURSE NATURE DU CHAMP DU LOUP
Départ : Touchegray

MERCREDI 21 AVRIL
RÉUNION D'INFORMATION
CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLISME POUR LES ARTISANS,COMMERCANTS
Salle des Congrès
à 20h30

SAMEDI 24 AVRIL
TOURNÉE DU NUMÉRIQUE
Place de la Liberté
de 9h30 à 16h30

SAMEDI 1er MAI ET DIMANCHE 2 MAI
GALA CRÉA DANSE
Espace Sully

LUNDI 3 MAI
RÉUNION D'INFORMATION
CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLISME POUR LES RIVERAINS DU CIRCUIT
Salle des Congrès
à 18h30

MARDI 4 MAI
COLLECTE DE SANG
DONNEURS DE SANG
Salle des Congrès
de 15h30 à 19h30

DU 3 AU 7 MAI
PORTES OUVERTES
École de Musique

DU 5 AU 7 MAI
VENTE-EXPOSITION
DE L'ACCUEIL CHANTONNAISIEN
Salle des Arcades
de 9h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

JEUDI 6 MAI
SPECTACLE BONCHAMPS
Espace Sully - 20 h 30

LES 13, 14, 15 ET 16 MAI
RANDONNÉES PÉDESTRES SUR 4 JOURS EN VENDÉE (R4JCV)
Salle des Congrès et parc Clemenceau

SAMEDI 22, DIMANCHE 23 ET LUNDI 24 MAI
MINI-OLYMPIADES - 40 ANS DE JUMELAGE CHANTONNAY EBERMANNSTADT
Festivités franco-allemandes

JEUDI 27 MAI
CONCOURS DE PÉTANQUE
PÉTANQUE CHANTONNAISIENNE
Boulodrome

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MAI
GALA AB JAZZ
Espace Sully

DIMANCHE 13 JUIN 2010,
"ARTS ET COULEURS"
14ÈME "REGARDS D'ARTISTES SUR LE CANTON DE CHANTONNAY".
organisé à Puybelliard
concours de peinture et de dessin, doté de nombreux prix, est ouvert à tous les artistes amateurs.
Renseignements :
artsetcouleurs@orange.fr
Tél. : 02 51 40 76 26
Fax : 02 51 94 37 16

Clin d'œil sur les programmations de l'été

MARDI 13 JUILLET
BAL ET EMBRASEMENT AU PARC CLEMENCEAU
Buvette et restauration sur place

SAMEDI 31 JUILLET
SPECTACLE D'ÉTÉ
Parc Clemenceau – 21h00

SAMEDI 21 AOÛT
SPECTACLE D'ÉTÉ
Parc Clemenceau – 21h00

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville - BP 59
85111 Chantonnay - Cedex
Tél. 02.51.94.30.36
Fax. 02.28.15.91.76

Horaires Mairie

8h30-12h30 / 13h30-17h30
du lundi au vendredi

9h -11h30 le samedi
(permanence état civil uniquement)

et encore plus d'infos sur le site internet de la ville

www.ville-chantonnay.fr

Imprimé sur papier recyclé

Magazine trimestriel d'information municipale - Directeur de la publication : Monsieur le Maire
Gestion : Commission Communication - Mairie de Chantonnay
Photos - Création - Conception : Service communication - Impression : IMPRIM'VERT 85110 Chantonnay
Tirage : 3 800 exemplaires